

FRANCE **CURLING** INFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

Sites web : <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

N° 19 – 18 juin 2021

TRANSCRIPTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA DISCIPLINE CURLING DE LA FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS DE GLACE DU 12 JUIN 2021

Cette transcription de 19 pages pour une heure 45' de réunion a été effectuée sur la base de l'enregistrement de la réunion susmentionnée.

L'assemblée générale du curling a été convoquée pour le 12 juin 2021 en visioconférence, les participants étant priés de se connecter à 11h.45 pour émargement.

Lors de l'émargement Alain Contat signale qu'il représente son club, le Paris Boulogne Olympique Club, avec procuration du Président Prosper Marie-Calixte et le club de Strasbourg Kleber, par procuration. Or il lui est impossible de se connecter pour les 2 clubs en même temps. Comment procéder pour les votes ? Il lui est répondu par le représentant de Quizzbox, support de cette visioconférence, que l'ordre du jour ne comprenant pas de vote sur les personnes, les votes se feront à « main levée ». Par contre la personne responsable de l'émargement (Soizic) lui signale que la procuration de Strasbourg étant parvenue hors délais (aux alentours de 16h. jeudi 10 juin, donc moins de 48 heures avant la réunion), elle a été rejetée. Alain Contat précise que le Président de Strasbourg, André Jouvent, membre de l'équipe de France handi-golf étant en déplacement pour préparer un championnat d'Europe n'a reçu les documents qu'à ce moment- la. Intervient alors la Présidente de la section curling du club de Chamonix, Karine Caux, pour préciser qu'elle est dans le même cas, la procuration du Président du Club des Sports ne lui étant parvenue que jeudi 10 après-midi et qu'elle ne l'avait fait parvenir à la Fédération que vendredi matin. Karine Caux dit alors que si la procuration de Strasbourg ne peut être validée, la sienne non plus, et qu'elle se retire.

Point n° 1 à l'ordre du jour : Vérification des pouvoirs

Noël Morard propose alors de débiter l'assemblée : « je pense qu'on a le quorum, donc on peut commencer, je pense que William a noté tous les présents, tu as noté William ? »

William Naquin (Président du CC Viry Essonne et secrétaire de la CSN Curling) : « Oui, j'ai noté »

Devant ces hésitations le représentant du club de Mulhouse intervient : « je pense que ce serait bien, s'il vous plaît, de faire la liste des clubs représentés »

Noël Morard : « oui parce que là c'est le bazar, avec tout ce qui est affiché là, c'est pas simple »

Karine Caux (Chamonix) : Est-ce que vous voulez qu'on se nomme à tour de rôle ? »

Noël Morard : « Oui je pense que là ce sera plus simple »

Soizic : « Est-ce que vous voulez qu'au fur et à mesure que les gens se nomment je vous indique si ils ont le droit de voter ? »

...

S'ensuit la présentation de chacun des présents :

Noël Morard, Président d'Albertville (ok) ; Karine Caux, Présidente de la section Curling du CS Chamonix (procuration rejetée) ; Philippe Thérias, Président Nice Curling Club (ok) ; Bruno Catelin, Nice Baie des Anges (ok) ; Philippe Lecouturier, Mulhouse (ok) ; Daniel Arbez, Président Prémanon (ok) ; Didier Rossi, Président Saint-Gervais (ok) ; Alain Contat, Paris-Boulogne Olympique Club, avec procuration du Président Prosper Marie-Calixte...

Soizic : « Je n'ai pas de procuration à ce nom »

Alain Contat : « Je l'ai envoyée en temps et heure »

Soizic : « Paris Boulogne Olympique Club ? »

Alain Contat : « Alors pour le Paris Boulogne Olympique Club la procuration a été envoyée le 10 juin à 11h01 »

S'écoulent de nombreuses secondes. Alain Contat : « oh non j'ai envoyé le lundi 7 et le mardi 8, deux fois »

Soizic : « Oui, pas de souci, c'est bon ».

Benoit Flory, CC Valence (ok) ; William Naquin, Président de Viry-Chatillon (ok) ; Thierry Mercier CS Megève (ok) ; Pascal Henry, Président de Louviers (ok) ; Sandrine Devaux, Présidente Rouen (ok).

Noël Morard récapitule les présents et représentés, en ajoutant le CC Colmar, soit 13 clubs sur 22.

Noël Morard : « Première délibération c'est l'approbation du pv de l'assemblée générale 2019, qu'on vous a fait passer peut-être tardivement hier, donc je vous demande si quelqu'un est contre ? »

Alain Contat : « Il y a des commentaires déjà. Donc de la part du POC, et de Strasbourg qui n'est pas pris en considération, vous avez neuf mois de retard dans l'envoi du procès-verbal. Le procès-verbal normalement et règlementairement doit être envoyé dans les 15 jours, y compris aux clubs, les clubs ne l'ont pas eu avant-hier »

Michel Abravanel, Président du Conseil Fédéral : « Vous pouvez me préciser sur quel article des statuts et des règlements vous vous basez ? »

Alain Contat : « Alors je n'ai pas le numéro des statuts et des règlements, Monsieur le Président, je vous laisse le vérifier. Je vais vérifier, ça doit être dans le règlement intérieur, mais je n'ai pas pris le numéro. D'autre part sur la forme : On vous avait fait remarquer que sur un procès-verbal on doit normalement inscrire les présents, les représentés, donc les clubs ; vous nous annoncez 5 noms, pas un seul nom de club ; on ne sait pas qui était représenté, il y avait 5 personnes. Donc il serait bien pour la prochaine fois que vous notiez les clubs présents, les clubs représentés, comme ça on sait qui veut quoi. »

Noël Morard : « C'est noté. Donc qui est contre ? Qui s'abstient ? »

Alain Contat : « Le POC »

Noël Morard : « Tout d'abord je voudrais avoir une petite pensée pour 3 personnes du curling qui nous ont quitté cette année : Gérard Mergy, qui était trésorier et l'un des piliers du club de Mulhouse,

Jean-Marie Bouchet qui était le Président du club des Contamines et dernièrement Patrick Boez, Président de la ligue et du club de Saint-Pierre et Miquelon, tous des gens qui ont beaucoup œuvré pour le curling, donc j'aimerais que tout le monde ait une pensée pour eux et qu'on fasse une petite minute de silence pour eux qui nous regardent de là-haut »

Moment de recueillement.

Noël Morard : « Je vous remercie, on va passer à la suite. Donc je vais vous faire un compte-rendu de cette année, ça ira assez vite à faire : Comme vous le savez la saison 2020/2021 a été une saison une saison et une année blanche pour grand nombre de disciplines au niveau sportif. La nôtre a été encore plus touchée car la majorité de nos licenciés sont des adultes qui n'avaient pas accès aux établissements sportifs fermés. Aucun tournoi ni aucun stage n'ont pu être organisés et ça a été tout aussi compliqué au plan international. Cette saison a vu le nombre de licences fondre comme neige au soleil. Je vous rappelle qu'en 2019/2020 la saison s'était arrêtée brutalement au 15 mars, alors que 3 gros tournois n'avaient pas encore eu lieu, Viry, Valence et Besançon, nous avons enregistré 324 licences fédérales, compétition, encadrement ; 2 licences kid et 140 ice-pass. Pour la saison 2020/2021 nous avons enregistré 193 licences fédérales, compétition, encadrement, 2 kids et 90 ice-pass. Nous avons donc 2 inférieurs à 12 ans, 12 supérieurs à 12 ans sur les 191 et tout le reste en plus de 18 ans. En termes de développement ça a été très difficile, sauf que nous sommes allés faire, sollicités par la mairie de Samoëns, des initiations pendant les vacances de Noël et de Février, sur une patinoire couverte, mais ouverte, qui ne rentre pas dans les établissements fermés ne pouvant recevoir du public. Donc ces initiations ont débouché sur le fait que la municipalité demande au club de patinage, qui était un club UFOLEP de s'affilier dès la saison prochaine à la F.F.S.G. en créant un club multisports : Curling, patinage artistique et sports extrêmes. Le matériel de développement qui avait été acheté l'année dernière par la F.F.S.G. pour les nouveaux clubs a été livré en août l'année dernière et sera mis à disposition cet été pour que l'activité commence au mois de septembre. J'en ai fini avec le développement, juste un aparté sur les compétences de la CSN au sein de la F.F.S.G. : La CFOA a repris l'arbitrage, l'organisation des BF revient à l'institut de formation des sports de glace, nous nous avons un devoir, c'est de fournir les participants et les gens intéressés à ces formations que ce soit arbitrage, brevets fédéraux 1 et 2, c'est le rôle de la CSN et des clubs. J'en ai terminé pour ce qui est du rapport moral de la saison 2020/2021.

Intervention de Nathalie Péchalat, Présidente de la Fédération Française des Sports de Glace :

« Effectivement la saison de curling, comme beaucoup de sports en général et particulièrement d'équipes dans un milieu couvert a été tronquée. Ce que nous avons essayé de faire dernièrement avec Stéphanie, qui est la vice-présidente en charge des disciplines de vitesse et précision, dont fait partie le curling, c'est de recruter, avec la CFOA, plus d'arbitres. Donc l'idée ça va être à la fois de faire une campagne pour attirer du monde et à la fois d'assouplir les règles pour que justement on développe l'arbitrage au curling. Ca concerne aussi d'autres disciplines, mais je parle essentiellement du curling. Pour une image un peu plus globale, le curling est vu comme une discipline olympique, mais en sommeil en France, bien évidemment au travers du spectre du Ministère et de l'ANS. Donc notre idée

c'est déjà de la développer dans les clubs, par ce que Noël a initié ces dernières années, mais aussi d'avoir une équipe présente aux Jeux Olympiques. C'est du fait de cette absence que c'est vu comme une discipline en sommeil. Donc l'idée ça serait pour aller chercher le haut-niveau, c'est de diversifier nos offres et notamment d'intéresser un maximum de jeunes et d'étudiants. Ca ne va pas se faire en une année, c'est sûr, surtout une année covid, mais Noël est pleinement en train de travailler ça en multipliant les stages ; on est en pourparlers avec la ville de Megève. Ludovic Deville est la personne responsable du curling au sein de la DTN, il y a eu un changement, il y a eu beaucoup de restructurations de faites au sein de la Fédération, notamment sur le curling »

Intervention de Frédérique Blancon, DTN de la F.F.S.G. :

« Oui, effectivement, nous le curling, pour avoir discuté avec l'ANS, c'est vrai que cette discipline est pour l'instant mise en sommeil. En revanche je ne nie pas du tout la possibilité d'aider cette discipline, donc c'est ce que l'on va faire avec Noël et le référent DTN, donc Ludovic Deville, qui est arrivé cette année. De toute façon, avec Noël, c'est vrai qu'on a beaucoup travaillé sur le PSF et je reviens dessus parce que la campagne vient de se terminer. Sur le PSF il y a quand même toujours eu pas mal d'actions à vous proposer, qui ont toujours été soutenues par la Fédération depuis deux ans, en revanche on a aussi cette possibilité et cette ligne budgétaire qui est le contrat de développement, qui est le pendant du contrat de performance, donc pour le contrat de développement on en a en a discuté avec l'ANS , on met vraiment l'accent sur le curling, on a essayé d'aider au niveau du matériel mais aussi au niveau d'actions de développement , d'animation, de promotion de la discipline qui recouvraient en tout cas cette année et l'année prochaine, puis que ça dure 4 ans, donc on arrive sur notre troisième année et effectivement on peut toujours, c'est ce que je disais à Ludovic, en tout cas vous pouvez nous proposer des actions de développement , qui peuvent être également des actions de perfectionnement, en tout cas on essaiera d'y répondre par ce contrat de développement, que l'on a commencé depuis deux ans. Donc voilà, nous la DTN, qui essaye au maximum non pas de structurer mais de développer la discipline on sait que au niveau des scolaires ça marche bien, au niveau des étudiants on souhaitait vraiment faire ce projet l'année dernière avec Ludovic mais on a été un peu pris de court, mais c'est vrai que c'est une discipline en tout cas qui a du potentiel par rapport aux jeunes et les jeunes pourraient nous permettre vraiment de monter une équipe de haut-niveau pour pouvoir prouver à l'ANS nos possibilités et notre potentiel et ensuite de nous permettre de vous aider sur le contrat de performance. En tout cas cette année on ne reçoit aucune aide, ça ne veut pas dire que l'année prochaine il n'y aura pas la possibilité d'avoir des aides.

Alain Contat : « Madame la Présidente, si je peux me permettre d'intervenir... »

Nathalie Péchalat : « Bien sûr »

Alain Contat : « J'ai bien entendu ce que vous venez de dire. Cette année effectivement avec la covid il n'était pas question de trouver des licenciés en nombre ni même de faire du développement, malheureusement, par contre je reviens rapidement sur l'année dernière où on a tout de même perdu 14% de licenciés, 53 licenciés sur 379, A quoi ça peut être du ? Il faut peut-être se poser la question. D'autre part les deux dernières assemblées générales n'ont réuni que 5 personnes et puis les compétitions nationales, sur inscription, un championnat de France réunit 7 clubs, même pas, ça fait 5 clubs et 7 équipes. On peut quand même se poser des questions sur la politique sportive de la CSN Curling actuellement ; on est revenu quasiment 15 ans en arrière. »

Nathalie Péchalat : « Pour expliquer la diminution des licenciés sur l'année 2019/2020, excusez-moi je ne vais pas avoir la réponse, par contre Noël, si tu l'as, je veux bien entendre ta réponse. Moi je suis arrivée en mars 2020, en pleine tempête médiatique, en pleine crise sanitaire, crise de violence et crise économique, donc je vous avoue qu'en 2020 je ne me suis pas vraiment penchée sur le développement du curling, par contre ça m'intéresse aussi de savoir ce qui expliquerait cette diminution parce que ça nous permettrait de progresser, justement, et d'arriver à augmenter le nombre de licenciés. »

Alain Contat : « C'est pour ça que je vous interpelle, ça n'est pas un reproche que je vous fais »

Nathalie Péchalat : « Et si vous avez une idée, d'ailleurs sur la question, je veux bien entendre votre réponse. »

Alain Contat : « Oui, je pense malheureusement que la politique sportive qui a été mise en place, notamment la politique des compétitions, c'est-à-dire le règlement sportif qui a été voté en catimini en 2019, à savoir que les clubs n'ont pas eu le projet qui a été voté à Arcachon. Alors on est obligé de faire un certain nombre de stages pour pouvoir participer à une compétition nationale, je crois que c'est 7 ou 8 stages. Nous avons fait un calcul : Ça coûte, par joueur, alors je vais prendre mon club, par exemple, au hasard, ça coûte 2670 € pour un joueur pour faire une compétition nationale. On s'aperçoit aujourd'hui que plus personne ne va en compétition nationale : Marseille n'était pas là, Valence n'était pas là, ni Mulhouse, et d'autres clubs. Ce règlement est abberant.

Nathalie Péchalat : « Plus de 1000 € c'est pour l'année ? »

Alain Contat : « Oui, c'est pour l'année, mais juste pour une compétition nationale et par personne »

Nathalie Péchalat : « Mais pardon, je veux juste comprendre à quoi ça correspond : Les déplacements, l'hébergement, l'entraînement, la licence ? »

Alain Contat : « Alors ce sont des frais minimum basés sur le nombre de kilomètres, en véhicule de 4 personnes plus deux repas par jour pour 30 € chambre et petit déjeuner à 50 € par personne, les frais d'inscription pour 550 €, puisque 500 € pour les stages et 50 € pour participer à une compétition nationale et il faut compter une disponibilité dans la saison de 18 à 27 jours selon les temps de transport »

Nathalie Péchalat : « Donc c'est par personne pour une saison, c'est ça ? »

Alain Contat : « Tout à fait. Je peux vous envoyer le document que nous avons produit »

Nathalie Péchalat : « Et vous trouvez ça excessif ? »

Alain Contat : « Oh ben bien sûr, c'est même monumental, et ça explique pourquoi les clubs ne participent plus. »

Nathalie Péchalat : « Si on rend le BLS je pense que ça explose tout... Je ne pense pas que ce soit particulier aux sports de glace. Après qu'est-ce que vous préconisez pour faire descendre les prix de déplacement pour les compétitions nationales ? »

Alain Contat : « Et bien écoutez, ce que nous avons du mal à comprendre c'est l'obligation de participer à 7 ou 8 stages dans l'année pour pouvoir participer à un championnat. C'est un nouveau règlement sportif, qui a été voté en 2019. »

Michel Abravanel : « Ecoutez Monsieur Contat, les règlements sportifs de discipline ils sont élaborés par les CSN élues par les clubs, proposés au Conseil Fédéral pour valider la conformité aux statuts et aux règlements et ensuite ils passent en assemblée générale. Donc si votre règlement sportif ne convient pas, c'est à la CSN de le modifier, mais la Fédération n'est en rien ... »

Alain Contat : « Je vous explique Monsieur Abravanel ce qui s'est passé. La CSN a effectivement conçu un nouveau règlement sportif, qu'elle a plus que probablement soumis au Conseil Fédéral et au Bureau Exécutif, mais elle ne l'a pas soumis aux clubs. Il était simplement marqué dans l'ordre du jour de l'assemblée générale de 2019 « modifications du règlement sportif » (NDLR : Vérification faite le point n'était même pas à l'ordre du jour). Personne n'a reçu le projet, ou alors je me trompe complètement, mais je sais que je ne trompe pas pour en avoir parlé avec quasiment tous les clubs. Or, il y avait 5 personnes à cette assemblée générale. Les clubs ont de toute bonne foi donnés leurs pouvoirs à ces gens et ces gens, dont deux faisaient partie du Conseil Fédéral, ont voté comme un seul homme, alors que ça n'a jamais été soumis aux clubs.

Michel Abravanel : « Mais ça s'appelle la démocratie. Je veux dire à partir du moment où il y des électeurs qui donnent des pouvoirs, les porteurs des pouvoirs ont le pouvoir de représenter »

Alain Contat : « On est d'accord, encore faudrait-il que quand on donne un pouvoir on sache pourquoi on va voter. »

Thierry Mercier : « Je voudrais simplement dire quelque chose. On a instauré ces stages à la demande d'énormément de curleurs ; on a mis à disposition de la glace. Et là ça arrive par personne à 8 € de l'heure. Quand on sait que quand on loue une heure de glace à Genève c'est 100 balles la piste, je crois que c'est pas mal. Si les gens ne veulent pas se déplacer alors qu'on met des structures en place pour eux, et ben c'est quand même malheureux. Par contre des équipes comme Viry-Chatillon, je dis ça parce qu'ils sont là, je n'ai rien pour qu'ils aillent représenter la France à haut-niveau, par contre ils ne peuvent pas s'entraîner, et derrière on se prend les foudres de la DTN, du Ministère et de tout le monde parce qu'on est dans les fins fonds du classement. On fait ces stages pour que les joueurs qui veulent représenter la France en compétitions internationales aient les moyens de progresser et de s'entraîner. »

Alain Contat : « C'est un mensonge Monsieur Mercier, c'est un mensonge. Et pour une raison simple : C'est une obligation que vous avez créée. Bien sûr qu'il faut que les équipes de France s'entraînent. Bien sûr qu'il faut que le haut-niveau ait de la glace, ça c'est clair, c'est normal. Mais comment allez-vous exiger de gens de Marseille ou de Valence qui veulent simplement faire un championnat de France de faire 8 stages ? Vous rêvez !

Noël Morard : « Et pourquoi les gens de Nice ou de Viry... ? Ca c'est une opinion personnelle.

Alain Contat : « Oui, oui, 5 clubs sur 24 »

Philippe Lecouturier (CC Mulhouse) : « Ce que je peux dire c'est que pour un petit club, on a essayé de participer les années précédentes à certaines compétitions et c'est vrai que l'obligation de participer à tous les stages a fait que les gens ont été découragés et n'ont pas eu envie de faire tous ces stages pour participer à des compétitions. »

Alain Contat : « Ca a le mérite d'être clair »

William Naquin : « Il me semble que le règlement a été assoupli pour la participation aux confrontations et que c'est plus maintenant dans le parcours de sélection que figure l'obligation de participer aux stages »

Alain Contat : « Encore un mensonge Monsieur Naquin, puisque le règlement prévoit l'obligation de participer aux stages, ou alors il va falloir le changer monsieur. Alors incidemment Monsieur Abравanel je réponds à une de vos questions tout à l'heure j'évoquais l'obligation de transmettre le procès-verbal d'une assemblée générale dans les 15 jours : C'est le règlement intérieur 13.1 »

Karine Caux (CC Chamonix) : « On est un club qui était très fort, qui était extrêmement dynamique ; on a quand même des joueurs qui sont allés deux fois aux Jeux Olympiques, qui ont participé à des championnats d'Europe, des championnats du Monde. Leur carrière s'est arrêtée faute de moyens, pourtant tout avait été mis en œuvre pour les aider au maximum, mais faute de glace, faute d'entraîneur et faute d'argent. Aujourd'hui il faut savoir que dans le club j'ai encore une partie de ces joueurs qui sont des licenciés, qui participent essentiellement au développement et à l'activité loisirs du club, mais ils font partie des gens qui concrètement ne pourraient absolument pas se libérer pour faire 8 stages. Alors que ce sont des gens qui je pense étaient encore capables de jouer à haut-niveau. On est aussi dans des stations de montagne, où il y a une surcharge de travail, les gens travaillent dans les métiers de la montagne, soit indépendants tel que kiné, ostéo, moniteur et c'est impossible de se libérer, que ce soit en termes de temps ou en termes financiers, et là-dessus je rejoins Alain. Nous club de Chamonix, dans notre règlement intérieur on a choisi de faire les remboursements de tournois, que ce soit en France ou en Suisse pour aider les équipes à sortir, à jouer et à s'améliorer, mais on ne peut pas rembourser sur tous les fronts, c'est pas possible. On a fait le choix de laisser sortir nos joueurs sur des tournois loisirs pour aussi avoir des équipes qui viennent jouer chez nous à notre tournoi, on sait que c'est donnant donnant malgré tout plutôt qu'aujourd'hui privilégier le côté compétition pour une seule équipe, parce que financièrement c'est impossible de tenir la route. Et là deux ans, enfin une année déjà de perdue en tournoi, l'année d'avant qui était compliquée, cette année on ne sait même pas comment elle va arriver. C'est notre seule source de revenus avec quelques séminaires ; voilà ça fait deux saisons qu'on en fait pas, donc aujourd'hui on n'a même pas de quoi aider les gens à participer aux stages et remonter une équipe de France digne de ce nom. Il faut savoir qu'avant le covid on a participé énormément à la partie découverte du curling en faisant des initiations gratuites pendant toutes les vacances de Noël et le début des vacances de février sur la patinoire extérieure des Houches, qui est une des communes de la communauté de communes et qui avait mis à disposition des heures de glace pour nous. En moyenne 60 participants par session et on en a fait deux par semaine. Je pourrais aussi vous dire quel est l'engouement du public pour ce sport : A partir du moment où on lui met à disposition de la glace, des pierres et des encadrants, les gens ont envie d'en faire et ont envie de pouvoir ensuite s'inscrire dans une structure. »

Michel Abravanel : « Juste une réponse à votre observation, monsieur Contat, l'article 13-1 des statuts fait référence aux assemblées générales de la Fédération et pas aux assemblées générales des disciplines qui elles sont régies par l'article 21 »

Alain Contat : « C'est marqué toutes les assemblées générales de la Fédération »

Michel Abravanel : « Oui c'est-à-dire les ordinaires, les extraordinaires ou celles convoquées pour une motion de censure »

Alain Contat : « Bon, donc on peut attendre 12 mois pour recevoir... »

Michel Abravanel : « Par contre effectivement il faudra peut-être envisager de préciser, au niveau des règlements des disciplines et de l'article 21 qui régit les assemblées des disciplines, les modalités d'élaboration du procès-verbal, puisque pour l'instant la seule chose qui est mentionnée c'est que les commissions nationales sont en charge de rendre compte devant les clubs de leurs activités. »

Didier Rossi (Saint-Gervais) : « Je souhaite simplement rebondir sur les propos du club de Chamonix en disant que pour Saint-Gervais c'est exactement la même chose. Nous avons trouvé que tous ces stages étaient au détriment de l'organisation des tournois de chaque club, certains stages tombaient en même temps ou juste avant et c'est très difficile d'organiser après des tournois, et comme disait Karine, c'est donnant-donnant. Egalement ces stages, je parle pour notre club, ont fait arrêter certains jeunes, parce que ça leur prenait beaucoup trop de temps malgré leur envie »

Alain Contat : « Merci Didier, ça confirme tout ce qu'on dit »

Nathalie Péchalat : « Oui, oui, mais très bien parce que ça permet d'avoir un constat et d'entendre tout le monde, donc ça c'est plutôt une bonne chose, mais comment faisons nous pour sélectionner des équipes pour aller faire une compétition à l'international et toucher le haut-niveau si on ne fait pas des regroupements ? »

Alain Contat : « Mais comment faisons nous, Madame la Présidente avant ? D'abord les clubs préparaient leurs joueurs, ou les joueurs se préparaient à l'intérieur de leur club, ensuite on faisait une première compétition nationale qui s'appelait la Coupe de France à laquelle n'importe qui pouvait s'inscrire et pour laquelle nous avons généralement entre 12 et 18 équipes, et de ces 12 à 18 équipes on en retenait 6 qui ensuite allaient jouer un championnat de France. Et alors, si elles avaient gagné le championnat ou fini deuxième, théoriquement plutôt gagné, elles étaient sélectionnables en équipe de France. On a eu des résultats jusqu'en 2014 comme ça. On est allé deux fois aux Jeux Olympiques, on a participé à tous les championnats du Monde ; aujourd'hui on est 35èmes mondiaux. Il y a quelque chose qui ne va pas. Ça vient bien de quelque part. »

Nathalie Péchalat : « Mais ensuite il y a des structures et des règles qui changent, et aussi la volonté de l'ANS, comme vous l'a expliqué Frédérique tout à l'heure d'arriver à remobiliser les équipes pour aller faire du haut-niveau, et pour l'instant on n'a pas été suivis, on n'a pas été aidés financièrement parce que justement c'était trop décousu. Donc l'idée c'est simplement de remettre au goût du jour ce schéma pyramidal mais de rester sur ... sur... Comme le font les autres disciplines en fait. »

Alain Contat : « Encore faut-il Madame la Présidente, que ça ne coûte pas aux gens un mois de travail et un salaire et demi »

Nathalie Péchalat : « Oui... »

Alain Contat : « Non parce que nous on est complètement amateurs, complètement amateurs »

Dominique Rabbe (Trésorière de la Fédération) : « Alain excusez- moi. La dernière participation de la France aux Jeux Olympiques, en quelle année »

Alain Contat : « en 2010 »

Dominique Rabbe : « Donc ça fait dix ans, donc ça n'est pas le programme mis en place il y a deux ans qui fait qu'on est plus aux Jeux Olympiques. Le programme qui a été en place sur deux ans et donc deux saisons fortement impactées par le covid, si on ne l'a pas vu donner tous les résultats qu'il aurait donné autrement, il n'est pas responsable aujourd'hui du niveau des équipes. C'est peut-être dans les années précédentes. Quel que soit le programme sportif mis en place quand on veut partir de la base et refaire des juniors pour arriver à des seniors, on sait tous qu'il faut plusieurs années. On entend bien toutes les remarques que vous faites. Peut-être que la commission en tiendra compte dans ses futurs règlements, mais on ne peut pas juger sur deux saisons qui ont été celles de la covid. »

Alain Contat : « Dominique : A l'époque on était quand même dans les huit meilleurs mondiaux, jusque en 2014, quand même. On s'est retrouvé brutalement en groupe C Européen pour des raisons que tu connais. Depuis trois ans que cette nouvelle commission est en place les résultats sont une catastrophe, les compétitions nationales, plus personne n'y participe, quasiment, et on n'a même plus de compétition nationale juniors, ça n'existe plus. »

Nathalie Péchalat : « Parce qu'on n'a plus de juniors ou parce que il y a eu une volonté... »

Alain Contat : « Je ne sais pas, puisque nous n'avons pas les informations »

Noël Morard : « Je voudrais rebondir un peu là-dessus. On peut entendre des choses, Alain, il n'y a pas de souci là-dessus. Peux- tu me redire à quand remontent les dernières compétitions juniors ? Avant 2018, bien avant 2018 »

Alain Contat : « Non, ce n'est pas bien avant 2018, en 2017 il y en avait »

Noël Morard : « Non c'était bien avant 2018, pendant que tu étais la »

Alain Contat : « C'est absolument faux et je vais te donner la réponse documentée »

Noël Morard : « Non mais il n'y a pas de souci »

Alain Contat : « C'est pas y'a pas de souci. Les y'a pas de souci et je raconte du baratin, c'est permanent chez toi. Donc ça va quoi »

Noël Morard : « Pour revenir, on a fait des stages juniors où on avait jusqu'à une quinzaine de gamins, là-dessus tu sais très bien et tu disais très bien que les juniors ils sont volatiles et que aujourd'hui tu en as et demain tu n'en as pas. Quand tu n'as que 6 gamins, c'est difficile de faire une compétition juniors. Ce qu'on a essayé de mettre en place c'est d'essayer de développer et pendant 10 ans j'ai entendu que les gens n'avaient pas d'heures de glace, ce qu'on a essayé de mettre en place c'est que les gens aient des accès à des heures de glace ; moi j'ai une entreprise, je travaille des fois le samedi et le dimanche ; les gens faut pas dire qu'ils prennent des jours de congé pour aller faire des stages le samedi et le dimanche. Donc voilà, on a essayé de mettre des choses en place par rapport aux directives qui nous étaient demandées et on essaye d'accéder à un pseudo haut-niveau. 2010 : Je tire mon chapeau à l'équipe de Thomas et de Chamonix, parce qu'ils étaient là jusqu'en 2011 ou 2012 »

Alain Contat : « 2014 »

Noël Morard : « Après ce qui s'est passé je ne veux même pas le savoir. Aujourd'hui on a essayé de mettre en place des choses, qui plaisent peut-être pas. Aujourd'hui on essaye de faire du développement, on essaye de faire de la compétition pour tirer les choses vers le haut-niveau par rapport à ce qui nous a été demandé. Les institutions nous demandent des choses, on essaye à peu près de les respecter. Autre chose, pour répondre à la baisse des licenciés l'année dernière, comme j'ai dit dans le rapport moral, la saison elle s'est écourtée le 1^{er} mars... »

Alain Contat : « Non le 15 mars, le 15 mars tout le monde a pris sa licence normalement »

Noël Morard : « Bon ça s'est arrêté le 1^{er} mars en gros... »

Alain Contat : « Le 15 »

Noël Morard : « Bon, allez, le 14 mars ou le 15 mars »

Alain Contat : « Tu as oublié de nous dire une chose, qui peut être importante, et qui reflète probablement l'état d'esprit des clubs vis-à-vis de votre commission. En 2019, la saison 2019/2020, il y a deux tournois qui ont été annulés faute de participants en nombre suffisant. Lesquels sont-ce ? »

Noël Morard : « Ah mais ça c'est très facile, tu sais pourquoi on a annulé ? »

Alain Contat : « Albertville et Megève. Les gens ne s'inscrivent pas ; pourquoi ? A Albertville et à Megève, Megève qui est un des plus beaux tournois Français, faut pas rigoler »

Thierry Mercier : « Megève je vais te dire c'est simple, comme c'est moi qui m'en occupe et j'ai absolument pas eu le temps de m'en occuper et que j'ai voulu changer de formule, ça n'a pas pris, et après la direction du Club des Sports a eu un nouveau directeur et il a décidé de ne pas faire le tournoi parce qu'il coûtait trop cher. Il faut savoir que pour le tournoi de Megève qui était très beau, on avait 6000 à 8000 € de déficit. Ils ont dit stop. Maintenant il faut savoir aussi que si on veut faire un tournoi sur 3 jours, les gens disent on ne veut pas, c'est compliqué. Et tous les tournois depuis 20 ans, les tournois de club souffrent. Pas besoin de nommer Megève ou Chamonix, on peut nommer la Dolly Cup à la limite qui a perdu plus de 50 équipes. On peut en nommer des millions. Il y a eu un changement de génération, il y a eu un changement d'approche du curling et c'est compliqué. Au jour

d'aujourd'hui il y a le haut-niveau qui prend un maximum de temps parce que c'est très compliqué de faire du haut-niveau au curling vu que c'est un sport amateur et que ça coûte très cher et après il y a le loisir. La classe moyenne du curling elle a fondu un peu comme neige au soleil. »

Alain Contat : « J'entends bien ta réponse mais je te signale quand même que vous aviez envoyé une invitation pour participer au tournoi de Megève et que visiblement vous n'avez pas trouvé le nombre de participants nécessaire pour que le tournoi ait lieu.

Thierry Mercier : « Oui tout à fait, parce que je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, si on est pas derrière, c'est compliqué »

Alain Contat : « En général si les gens n'envoient pas de réponse, c'est qu'ils n'ont pas envie. C'est pas l'organisateur qui envoie les inscriptions »

Thierry Mercier : « J'avais pas envie de te voir »

Alain Contat : « J'ai une autre question, pour Madame la Présidente de la Fédération et pour Monsieur Noël Morard , et également pour Monsieur Michel Abravanel : On a parlé de la création d'une commission fédérale qui étudierait éventuellement l'indépendance du curling ; qu'en est-il ?

Michel Abravanel : « Je vais répondre. Le Conseil Fédéral, qui doit donner un avis d'ici l'année prochaine quant au renouvellement des délégations ministérielles a souhaité pouvoir s'appuyer pour ça sur l'avis de je dirais entre guillemets de la base des gens qui pratiquent le curling, et donc a demandé à Philippe Candeloro, qui est membre du Conseil fédéral d'être l'animateur-rapporteur d'une commission présidée par le président de la CSN Noël Morard, qui devait, ou qui doit rendre compte des différentes opportunités ou difficultés à envisager dans le cadre d'une séparation du curling. C'est-à-dire que ce que veut le Conseil Fédéral avant d'émettre son avis c'est un document clair et précis disant côté positif il y a tel et tel argument, côté négatif il y a tel, tel et tel argument, que ce soit sur le plan sportif, économique, enfin modèle économique, financier au niveau de la Fédération et bien sûr en tenant compte des prérogatives ministérielles. A ce jour, Monsieur Candeloro, au cours du dernier Conseil Fédéral a souhaité se retirer de cette mission et à ce jour le Conseil Fédéral n'a pour l'instant eu aucune nouvelle information, ni favorable, ni défavorable concernant le dossier du curling. Et donc pour l'instant nous en prenons acte et on verra au moment où il devra donner une position à la Fédération, le Conseil Fédéral prendra ses responsabilités en fonction des informations dont il disposera. »

Noël Morard : « D'autres questions ? »

Alain Contat : « Je vais en poser encore une : Quid du curling en fauteuil ? »

Noël Morard : « A l'AG de 2018 où Monsieur Jouvent était là on en a discuté 5 minutes avec lui, je lui ai envoyé deux trois mails, il ne m'a jamais répondu. C'était pour moi et le reste de la CSN une des personnes les plus aptes à faire avancer cette catégorie handisport. »

Alain Contat : « La précédente CSN a eu de vraies difficultés avec le curling en fauteuil, pour une raison simple : Il doit toujours exister, il existait en tout cas une convention entre la F.F.S.G. et la

Fédération Française Handisport, cette dernière ayant délégué pour organiser toutes compétitions handisport en France, nationales, en tout cas, et qui ne voulait pas organiser ces compétitions avant que l'on ait au moins 10 équipes en fauteuil. Donc je voulais juste savoir si cette convention existait toujours et deuxièmement, éventuellement si on pouvait reprendre la main - parce que Didier Gailhaguet à une époque nous avait dit que handisport finissait par s'en désintéresser – si le curling ou la F.F.S.G. pouvaient reprendre la main sur cette question. »

Noël Morard : « Bon Nathalie n'étant plus là, je pense que depuis mars l'année dernière il y a eu beaucoup de choses à faire dans la Fédération, en plus le covid là-dessus, je pense que ça n'a pas été une des préoccupations majeures de la Fédération. Mais c'est une chose qui est dans les tuyaux. Je sais, pour en avoir discuté avec Philippe Thérias qu'ils ont à Nice une personne handicapée. Le handisport n'est pas laissé au hasard. Il y a aussi Valence, et il y a des choses qui sont en train de se mettre en place par des leviers de démonstration. »

Alain Contat : « il faut tout de même se souvenir que c'est une discipline paralympique, la seule à mon avis de la F.F.S.G., et que par ce biais on peut peut-être non seulement développer le curling mais en plus obtenir des aides. »

Noël Morard : « Donc là on était toujours sur le rapport moral de la saison dernière »

Vote sur le rapport moral : Une abstention, Paris Boulogne Olympique Club, 12 pour.

Noël Morard : « Election d'un membre de la CSN, personne ne s'est présenté. Modifications du règlement sportif : Il n'est pas modifié, c'est le même que l'année dernière. »

Alain Contat : « Donc les stages restent obligatoires ? »

Noël Morard : « Les stages, comme dit William, les stages sont obligatoires, les confrontations ont été ouvertes, comme l'année dernière ; les stages ceux qui veulent y participer peuvent y participer, les gens sont libres de participer aux stages. »

Alain Contat : « Et si ils ne veulent pas participer aux stages, ils ne peuvent pas participer aux championnats ? C'est ce que dit le règlement. »

Noël Morard : « C'est ce que dit le règlement »

Philippe Lecouturier (Mulhouse) : « Donc pour Mulhouse il y aura certainement très peu de participations aux championnats pour l'année prochaine à nouveau. »

Daniel Arbez (Prémanon Haut-Jura) : « Sur la situation on est un peu comme beaucoup de clubs, Valence, Chamonix, on a tous le même problème, ce qu'il y a c'est qu'en France on a quand même aucune glace pour dire de faire des entraînements, à part d'aller dans les pays étrangers. »

Noël Morard : « Oui donc c'est pour ça que les gens qui veulent s'entraîner, en payant 8 stages, en ayant des week-ends de glace complets pour 500 €, je pense que Nathalie l'a très bien fait comprendre tout à l'heure, ça n'est pas non plus, pour les gens qui veulent venir soit en équipe, soit

individuellement, c'est pas ce qu'on amène en club : On est pas capable d'amener 5 joueurs au club, on n'est pas capable de leur amener de la glace digne de ce nom, là on a de la glace sur une halle de curling, on a des encadrants qui viennent, on a du matériel. Pour ce prix- là ça n'est pas non plus... Si on veut faire du sport digne de ce nom et pas du loisir, voilà ce qui a été mis en place. »

Daniel Arbez : « Bon, c'est sûr, moi si c'est comme le chiffre qu'annonce Alain, là, 2600 et quelque, nous personnellement, club de Prémanon, on pourra jamais arriver à... »

Noël Morard : « Moi ce que je ne comprends pas c'est qu'on parle de stages, individuels ou pas et qu'à chaque fois, derrière, c'est le club qui paie en impactant la trésorerie du club par ces stages. Un sportif de haut-niveau ou un sportif normal, c'est lui qui paie, les parents. Un club est là pour faire du développement, amener un service à ses licenciés ; il n'est pas là pour payer des stages. Je veux bien qu'il participe, qu'il aide à certaines choses, ça c'est la politique générale des clubs. Tout club peut faire comme il veut. Je pense que le curling a toujours eu une époque où on va faire des tournois, on va faire du sportif de haut-niveau, on va faire des stages, il n'y en avait pas ou alors on allait à l'étranger. Le club n'a pas un rôle à payer ; s'il veut participer peut-être, mais il n'a pas un rôle à payer les entraînements de ses sportifs. »

Sandrine Devaux (Rouen) : « Moi je veux bien tout entendre, mais nous à Rouen ça fait dix ans qu'on fait du curling. Petit à petit la section diminue, pourquoi, parce que les personnes qui peuvent être présentes n'activent pas. Nous au club en tout cas l'année de curling c'est 110 € Donc ils ont entraîné le mardi soir de 21 heures à 23 heures. Quand on leur a proposé de la glace le week-end, donc le samedi soir 18h.30 – 19h. et que le dimanche ils avaient encore une heure de créneau et qu'on nous répond non, nous ne faisons pas de curling le week-end, nous ne sommes pas disponibles, donc on restera sur le mardi, moi je veux bien tout entendre sur les stages, sur tout ce qu'on veut, mais au bout d'un moment, quand le club prend 110 € à l'année, ça ne fait même pas le prix d'entrée d'une séance publique, au bout d'un moment il faut peut-être changer aussi les mentalités. Moi je suis aussi un club de patinage synchronisé, j'étais équipe de France juniors, donc l'équipe a représenté la France aux championnats du monde, je peux vous dire que pour aller sur un championnat du monde, un championnat d'Europe ou n'importe quelle autre compétition de haut-niveau, il faut arrêter de vouloir dire que c'est gratuit ou quasi gratuit. Moi, j'ai des compétiteurs synchro qui paient 4000 € l'année et c'est les parents qui paient, le club met des subventions parce qu'on peut avoir des subventions. Automatiquement sur le curling c'est aussi du loisir parce que ça ne peut pas se développer. D'autre part j'interviens pour une fois sur la totalité des choses, quand j'entends qu'il n'y a que 5 clubs dans les assemblées, c'est faux, qu'on n'est pas contactés, c'est faux, on est au courant de ce que fait la CSN. La CSN a fait un travail extraordinaire et il y a encore beaucoup de boulot, c'est clair, mais au bout d'un moment il faut arrêter de tout critiquer et de revenir dans l'ancien temps parce que le monde associatif a énormément changé. Il faut arrêter de vouloir aller aux Jeux Olympiques les 4 fers en l'air et assis dans un canapé, c'est ce que je dis à mes jeunes. Et quand on veut développer alors que le monde du curling c'est quand même le monde des adultes, et bien les jeunes, les juniors, le comprennent mieux. »

Alain Contat : « Je voudrais apporter une réponse au club de haut-Jura, qui parlait des coûts. Alors pour le Haut-Jura, ça vous coûterait environ 1200 € pour les hommes ou les dames, par personne, pour aller faire les stages et le championnat. Et si vous deviez faire simplement le double mixte, ça coûterait 1733 € par personne. »

Daniel Arbez : « Et ça c'est valable pour tous les stages de l'année ? »

Alain Contat : « Ca comprend tous les stages et le championnat. Et ça tient compte des déplacements, de la restauration, de l'hôtellerie et de l'inscription, des coûts de glace. Après effectivement, ça n'est pas forcément aux clubs de financer tout cela, d'ailleurs les clubs ne peuvent pas le faire, mais est-ce que l'individuel est prêt lui à mettre 1200 € pour aller faire un championnat ? »

Daniel Arbez : « Moi je prends l'exemple de mon fils qui faisait de la compétition de ski, les parents participaient beaucoup. Le club payait les déplacements parce que c'était en minibus, mais après c'est les parents qui payaient le reste. Je voulais aussi dire que le club de Prémanon était le seul à avoir progressé en licences de curling. »

Noël Morard : « Oui c'est vrai, vous êtes les seuls cette année à avoir progressé en licences de curling »

Daniel Arbez : « Alors si nous voulons garder ceux qui ont pris leur licence cette année et qui n'ont pas pu jouer une seule fois, est-il prévu un geste de la Fédération pour les licences qui vont arriver ? »

Dominique Rabbe : « le programme de relance sportive sera annoncé le 26, mais non il n'y aura pas de remboursement de licences, ni de diminution du prix des licences. Il n'y aura pas de changement. On a choisi de faire des actions de communication qui du coup sont communes à toutes les disciplines plutôt que de faire des actions sur les licences pour deux raisons : Si on écoutait les demandes (les clubs ont reçu un questionnaire), ceux qui font de la compétition ont demandé que l'on prenne en charge le complément de la compétition, ceux qui font du loisir pur, et notamment les adultes qui n'ont quasiment pas patiné toute l'année demandaient à ce que l'on prenne en charge la licence fédérale ; des clubs qui n'ont pas beaucoup de licenciés demandaient eux à ce que l'on prenne en charge l'affiliation. C'était pas possible de faire plaisir à tout le monde et donc ce qui a été retenu par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral c'est pas de remboursement sur les licences ni de diminution ; vous avez vu l'affiliation est repassée à 290 € mais par contre des actions collectives et des outils pour la rentrée. Déjà il y avait un engagement de notre fédération, de toutes les fédérations, via le CNOSF, de ne pas rembourser les licences parce que pour nous, F.F.S.G., les licences représentent à peu près un quart des recettes d'une année normale, mais pour certaines fédérations c'est l'essentiel de leurs recettes, c'est-à-dire ceux qui ne font pas d'événementiel ou qui n'ont pas de sponsor, et du coup si une fédération commençait à rembourser des licences, ça aurait mis en péril tout le monde, y compris notre fédération. Si on remboursait totalement les licences de la F.F.S.G., c'est 1.1 M€ et après faire un geste, on a fait des simulations, mais de diminuer la licence de 5 € ça n'a pas de sens ramené à chaque personne. Nathalie va vous présenter le 26 le plan de relance. Ce qu'elle va vous présenter, sans dévoiler le contenu, sera vaste puisque le Ministère met en place certains outils, le CNOSF, on travaille avec d'autres fédérations dont le hockey pour faire des actions communes. On travaille un peu dans tous les domaines et c'est ce qui vous sera présenté, notamment la fourniture d'outils pour les clubs. Après à charge pour eux de les utiliser ou de ne pas ouvrir les mails ou de les mettre dans le placard. Mais je ne crois pas. Je pense qu'ils seront suffisamment pratiques pour que tout le monde s'en serve. »

Daniel Arbez : « Pour les finances des clubs il faut qu'il y en ait un maximum qui se déplacent dans les tournois, si on arrive à les organiser cette année, et pour faire de la publicité, c'est mi-décembre à Prémanon. »

Noël Morard : « Il est important pour les clubs, aussi, d'activer les leviers qui sont mis en place, par l'ANS, par le CNOSF, par la Fédération. »

Dominique Rabbe : « le bon exemple c'est le PSF, en plus des disciplines comme le curling avaient tout à fait leur place puisque deux tiers des actions pouvaient concerner le curling, comme le sport extrême d'ailleurs ou d'autres disciplines, qui ne sont pas de haut-niveau, puisqu'on ne peut pas faire d'actions de haut-niveau via le PSF. Moi je suis déçue du nombre de clubs qui ont répondu. »

Noël Morard : « Ca effraie beaucoup de gens d'aller sur... »

Dominique Rabbe : « Ca effraie mais Frédérique a quand même bien structuré, on a fait des visios pour expliquer, il y a quand même des références qui pouvaient aider et... Enfin je n'ai pas les statistiques générales, mais de ce que j'ai vu passer il y a quand même peu de clubs qui en ont profité, et c'est dommage. Parce que rien qu'une porte ouverte dans chacun de vos clubs de curling, vous pouviez récupérer facilement 1500 € d'autant que le prix de la glace est cher et augmente les coûts, et comme on pouvait demander de l'aide jusqu'à 80% des actions. Tant mieux pour ceux qui en ont bénéficié. Quand c'est une enveloppe par répartition, moins il y a de gens qui demandent, plus il y en a de ceux qui ont demandé qui ont des chances de l'avoir, mais c'est dommage de ne pas avoir saisi les outils, même si l'on sait bien que c'est compliqué, mais il y a quand même aujourd'hui des gens qui peuvent aider. »

Noël Morard : « Pour revenir sur les complications du dossier c'est pas si compliqué que ça parce qu'en fin de compte tout ce que l'on vous demande dans le dossier c'est tout ce qu'on doit produire normalement quand on a fait les papiers de club et qu'on doit produire via la plateforme asso. Donc c'est pas compliqué à remplir. C'est vrai que le PSF pouvait aider aussi »

Sandrine Devaux (Rouen) : « Ca n'était pas compliqué à remplir, le problème c'est que tous les dossiers sont arrivés en même temps et c'était un petit peu compliqué par rapport à tous les mails et tous les dossiers que nous avons pour pouvoir répondre à chaque partie. Pour moi j'ai fait plus un global entre le sport extrême, le curling et le synchro pour justement avancer sur ces disciplines qui sont méconnues et qui méritent d'être connues. »

Noël Morard : « Je voulais refaire une intervention sur l'intervention qu'Alain a faite pour Prémanon, par exemple pour les 1200 € ça fait quand même pour une saison même pas 15 € de l'heure de glace tout compris, avec le déplacement, les repas, l'hébergement et tout, c'est quand même correct »

Alain Contat : « On est bien d'accord là-dessus. Simplement est-ce que les gens sont prêts à mettre 1200 € pour participer à un championnat de France ? C'est la seule question. On leur a posé la question, la preuve, puisque le règlement existe. Les gens ne vont pas faire le championnat en grande majorité, c'est donc qu'ils ne sont pas d'accord. Comme l'a dit Mulhouse, comme l'ont dit d'autres, Saint-Gervais et d'autres, ça ne passe pas, c'est tout. Il faut être clair. C'est pas un reproche. C'est bien dommage presque, parce que ça permettrait au curling d'avoir d'autres moyens et probablement d'autres résultats. »

Pas de questions écrites des groupements affiliés.

Noël Morard présente le calendrier de la saison 2020/2021



CSN
CURLING

CSN CURLING Calendrier compétition saison 2021 - 2022

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Tournois Français
stage/Championnat et challenge nationaux
Championnat Internationaux

Week end regroupement Curling
Championnat europe c lieu en attente

Alain Contat : « Un stage CSN est prévu début août. Ce stage sera-t-il obligatoire pour participer au championnat ? »

Noël Morard : « Ce stage de début août est un stage de relance CSn, curling pour tous, pour essayer de redémarrer. Les gens ça fait un an qu'ils ne sont pas allés sur la glace, nous on donne les moyens aux gens de venir faire du curling »

Alain Contat : « On est bien d'accord .Mais est-ce que ce stage, qui s'appelle stage 1 CSN fait partie des stages obligatoires ? »

Noël Morard : « Il fait partie des stages obligatoires »

Alain Contat : « Ok, merci, c'était une simple question. Ensuite j'avais une deuxième question, mais qui là est beaucoup plus personnelle et vous savez de quoi il s'agit. Vous m'avez écarté de l'arbitrage depuis novembre 2018. Je m'en suis ouvert à la Présidente, au Vice-président Serge Petetin, au Président de la CFOA. Il paraît que ça va changer. J'aimerais bien savoir si je serai appelé, en tant que seul chef-arbitre en fonction en France, à arbitrer des compétitions nationales ?»

Noël Morard : « Alors, comme tu l'as dit, et comme j'ai dit tout à l'heure, dans la restructuration de la CFOA, du corps arbitral, on fera des demandes d'arbitrage à la CFOA qui nous désignera des arbitres. Aujourd'hui ça va se passer comme ça. »

Alain Contat : « Donc jusque- là ça ne s'est pas passé comme ça. Ca n'est pas la CFOA qui a décidé d'embaucher un arbitre Suisse pendant plus d'une saison, en m'écartant. C'est la CFOA qui m'a écarté ? »

Dominique Rabbe : « C'est pas en t'écartant, c'est pas tout à fait ça. Si on appliquait au curling les règles qui sont appliquées à toutes les disciplines, tu ne pouvais pas arbitrer au national parce que tu n'avais pas fait les stages. »

Alain Contat : « Non, ça n'a rien à voir, c'est pour les joueurs les stages. Ca n'a rien à voir avec l'arbitrage »

Dominique Rabbe : « Non non, il y a des stages de recertification pour tous les OA, de toutes les disciplines dans la CFOA. Il y a un règlement »

Alain Contat : « Est-ce que l'on me l'a fait savoir ? »

Dominique Rabbe : « Ah je pense que oui, Serge t'a appelé et te l'avait fait savoir »

Alain Contat : « Ben non, je suis certain que non, puisque j'en ai reparlé avec Serge »

Dominique Rabbe : « Ah ben désolée, c'est pas ce qui nous a été dit, et donc ce qui a été décidé, ce à quoi faisait référence tout à l'heure, je ne sais pas si c'est Noël ou Nathalie, il y a eu une réunion la semaine dernière... l'arbitrage »

Alain Contat : « Nous avons été coupés. Il se trouve que dans les listes officielles de la CFOA je demeure le seul chef-arbitre en France, il n'y a pas d'arbitres du tout, et nous sommes deux formateurs. Donc je pose la question... »

Dominique Rabbe : « Je suis à peu près convaincue que tu as eu la réponse »

Alain Contat : « Non, je n'ai pas eu la réponse, sinon je m'y serais soumis. Ca fait depuis 1999 que j'arbitre, et quelques soient les sentiments de cette CSN à mon égard, j'ai du mal à admettre d'être écarté de l'arbitrage »

Dominique Rabbe : « Ca n'est pas la CSN qui t'a écarté »

Alain Contat : « Alors ça n'est pas non plus Anthony, je l'ai eu au téléphone »

Dominique Rabbe : « C'est la CFOA »

Alain Contat : « Non, j'ai eu plusieurs fois Anthony au téléphone, ça n'est pas la CFOA »

Dominique Rabbe : « Hé bien écoute, vous réglerez ça entre vous »

Alain Contat : « Oui, oui, d'accord. Je regrette en plus que la Présidente ne soit pas là parce que je lui ai signalé et que sa réponse n'est pas du tout la tienne. Voilà ; elle m'a dit, monsieur Morard n'a pas le droit, voilà sa réponse ; c'est pas du tout pareil »

Noël Morard : « Moi je n'ai jamais écarté personne, la preuve c'est que je t'ai fait venir à Megève et puis voilà quoi. »

Alain Contat : « En novembre 2018 pour une compétition vétérans, c'est la dernière fois. Et ensuite c'est Pierre-Yves qui a tout arbitré »

Noël Morard : « Parce qu'il y a des choses qui ont été mises en place et puis c'est tout. On nous a fait savoir des choses et la CFOA a dit comme ça »

Alain Contat : « C'est-à-dire que la CFOA connaissait Pierre-Yves (Berger: Arbitre Suisse – NDLR) »

Pascal Henry (Président Louviers) : J'ai assisté à la réunion CFOA, justement, et de toutes façons à partir de maintenant c'est la CFOA qui gèrera tous les officiels d'arbitrage, **et non plus les CSN** »

Alain Contat : « C'est parfait, je vous remercie, donc c'est bien que c'étaient les CSN qui géraient »

Daniel Arbez : « Connaissez- vous déjà le prix des stages glacier et curling, si toutefois certains étaient intéressés dans notre club, et s'ils doivent assister à un stage qui est prévu en même temps que le tournoi de Prémanon ? »

Noël Morard : « Parce que ce stage- là avait été mis, tu m'avais donné, bon on fait les calendriers en rapport du calendrier WCF ; bon puis après par rapport au stage ça dépendait des heures de glace qu'on pouvait avoir sur Genève. Après sont arrivées les dates des tournois ; mais les dates de Genève sont extensibles et il a certainement quelques dates qui vont changer, parce que pour le calendrier on ne sait pas encore avec la crise sanitaire comment ça va se passer. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, eux, ils ont les mêmes contraintes que nous. Et pour l'autre question on a annulé la validation du devis de Louviers hier soir ou avant-hier soir et on attend que Ludovic Deville revienne de congés la semaine

prochaine parce que c'est lui qui fait l'agencement du stage glacier, parce que par rapport à ce la patinoire de Louviers nous donnait on est encore en train de voir avec Pascal Henry sur les conditions d'hébergement des gens à Louviers. »

Pascal Henry : « Sur Louviers on va essayer de faire un coût très réduit. On a trouvé un traiteur pour faire les repas, donc forcément les repas ne vont pas être très chers. Pour l'hébergement on a un lycée professionnel qui a des chambres et des logements à des tarifs exceptionnels aussi. Donc on ne peut pas vous donner de tarifs exacts aujourd'hui mais je pense que ça n'atteindra pas les 500 € Après trouver un stage à moins de 300 € ça n'existe pas, je ne pense pas, donc une fourchette entre 300 et 500. »

Il est alors demandé par la Secrétaire Générale, Céline Mothes, de terminer la réunion, la danse ne pouvant pas se connecter pour sa propre assemblée générale.

A cette transcription nous avons ajouté le tableau des coûts pour participer aux compétitions nationales après stages obligatoires, établi en 2019, et dont il est fait mention à plusieurs reprises lors de l'assemblée générale du curling 2021

Compétitions nationales

Afin de participer à celles-ci, un coût minima **par personne** est à prendre en compte

Petite estimation basée selon les calculs suivant :

- Frais basés sur le nombre de kilomètres, sans péages autoroutiers (source Via Michelin) en véhicule de 4 personnes (2 pour le double mixte), km à 0,30 € ,2 repas par jour pour 30 €, chambre et petit déjeuner à 50 €/personne.
- Frais d'inscriptions inclus pour 550 €
- *Possibilité de ne pas prendre d'hébergement pour les stages à Genève
- Coûts estimés pour Saint Pierre et Miquelon
- Disponibilité pour participer à ces compétitions entre 18 et 27 jours dans la saison et selon les temps de transport. Aucune estimation des coûts liés à cette disponibilité ne peut être quantifiable en l'état.

Club	Hommes Dames	Mixte	Double mixte	Vétérans
Albertville*	1377 €	1250 €	1796 €	1551 €
Chamonix*	1277 €	1304 €	1848 €	1563 €
Les Contamines*	1236 €	1046 €	1809 €	1584 €
Lyon	1934 €	1645 €	2593 €	2299 €
Megève*	1248 €	1058 €	1810 €	1525 €
St Gervais*	1223 €	1033 €	1776 €	1491 €
Valence	2006 €	1702 €	2774 €	2390 €
Vaujany	1996 €	1683 €	2742 €	2374 €
Belfort	1990 €	1717 €	2751 €	2379 €
Besançon	1935 €	1669 €	2609 €	2307 €
Haut-Jura*	1191 €	1001 €	1733 €	1448 €
Charleville	2227 €	2013 €	2715 €	3425 €
Colmar	2061 €	1794 €	2936 €	2476 €
Mulhouse	2039 €	1765 €	2882 €	2444 €
Strasbourg	2125 €	1860 €	3117 €	2561 €
La Garde	2306 €	1960 €	3547 €	2776 €
Massilia	2229 €	1894 €	3348 €	2677 €
Nice B.A.	2305 €	1947 €	2957 €	2756 €
Nice C.C.	2305 €	1947 €	2957 €	2756 €
Rouen	2427 €	2109 €	3677 €	2841 €
Viry	2195 €	1974 €	3334 €	2670 €
Saint-Pierre	8685 €	7510 €	11000 €	11000 €

Ces calculs à minima ne sont qu'à titre indicatif et ne sauraient être une quelconque référence en cas de dépassement fortuit. Bien évidemment, il est illusoire de faire des estimations sur l'année par voie aérienne (à moins de réserver tous les trajets dès maintenant).